

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

États financiers

31 décembre 2024

(non audité)

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

États financiers

Au 31 décembre 2024

(non audité)

Table des matières

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	3 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8 - 9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Revenus de placements	17
Annexe B - Frais d'administration	17
Annexe C - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"	18
Annexe D - Fonds de dotation et fonds en transit	19-21
Annexe E - Fonds regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapés	22
Annexe F - Fonds hébergement et logement	22
Annexe G - Fonds ROPH Région 17	23
Annexe H - Fonds prévention du suicide	23
Annexe I - Fonds entraide-santé mentale	23
Annexe J - Fonds soutien aux parents	24
Annexe K - Fonds intégration santé mentale	24



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

LTML Trois-Rivières inc.

3450, boulevard Gene-H.-Kruger, bureau 230
Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
819 378-4656

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observations - Informations comparatives retraitées

Sans pour autant modifier notre conclusion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ont été retraitées.

LTMH Trois-Rivières inc.¹

Trois-Rivières, le 29 avril 2025

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A126373

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

	Fonds d'admi- nistration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2024 Total	2023 Total (retraité)
Revenus					
Revenus de placements (annexe A)	8 460 \$	72 027 \$	361 887 \$	442 374 \$	219 198 \$
Apports reçus à titre de contributions	-	923 908	1 686 427	2 610 335	956 632
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	11 387	96 938	487 033	595 358	212 436
Revenus de commandite	1 980	-	-	1 980	600
Honoraires de gestion	93 940	-	-	93 940	70 134
Honoraires de gestion - Fonds pour la relance des services communautaires (FRSC)	-	-	-	-	96 845
	107 307	1 020 846	2 173 460	3 301 613	1 336 647
	115 767	1 092 873	2 535 347	3 743 987	1 555 845
Charges					
Aides financières	3 500	76 604	679 653	759 757	251 346
Frais de gestion	550	10 733	135 950	147 233	82 277
Frais d'administration (annexe B)	61 806	-	-	61 806	85 761
	65 856	87 337	815 603	968 796	419 384
Excédent des produits sur les charges	49 911 \$	1 005 536 \$	1 719 744 \$	2 775 191 \$	1 136 461 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

	Grevé d'affectations internes	Fonds d'admi- nistration	Fonds de dotation (annexe D)	Fonds en transit (annexe D)	2024 Total	2023 Total (retraité)
Solde au début						
Déjà établi	109 450 \$	122 724 \$	5 555 155 \$	800 784 \$	6 588 113 \$	5 454 287 \$
Retraitement des exercices antérieurs (note 2)	-	-	(1 007 737)	237 308	(770 429)	(773 066)
Retraité	109 450	122 722	4 547 418	1 038 092	5 817 682	4 681 221
Excédent des produits sur les charges	-	49 911	1 005 536	1 719 744	2 775 191	1 136 461
Affectations internes (note 9)	14 053	(14 053)	-	-	-	-
Transfert inter-fonds (note 9)	-	(11 681)	-	11 681	-	-
Solde à la fin	123 503 \$	146 899 \$	5 552 954 \$	2 769 517 \$	8 592 873 \$	5 817 682 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Bilan

Au 31 décembre 2024

(non audité)

	Fonds d'admi- nistration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2024 Total	2023 Total (retraité)
Actif					
À court terme					
Encaisse	157 333 \$	- \$	- \$	157 333 \$	199 801 \$
Intérêts courus	2 281	14 832	7 430	24 543	20 772
Frais payés d'avance	12 513	-	-	12 513	12 340
	172 127	14 832	7 430	194 389	232 913
Placements (note 5)	847 719	5 538 122	2 762 087	9 147 928	7 587 660
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	409
	1 019 846 \$	5 552 954 \$	2 769 517 \$	9 342 317 \$	7 820 982 \$
Passif					
À court terme					
Créditeurs et charges à payer (note 6)	3 647 \$	- \$	- \$	3 647 \$	4 279 \$
Fonds sous gestion	-	-	-	-	1 228 592
Fonds "Placement culture" (note 7)	745 797	-	-	745 797	770 429
	749 444	-	-	749 444	2 003 300
Actif net					
Grevé d'affectations internes (note 9)	123 503	-	-	123 503	109 450
Non affecté	146 899	-	-	146 899	122 722
Fonds de dotation (Annexe D)	-	5 552 954	-	5 552 954	4 547 418
Fonds en transit (Annexe D)	-	-	2 769 517	2 769 517	1 038 092
	270 402	5 552 954	2 769 517	8 592 873	5 817 682
	1 019 846 \$	5 552 954 \$	2 769 517 \$	9 342 317 \$	7 820 982 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

_____administrateur

_____administrateur ,

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

	2024	2023 (retraité)
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 775 191 \$	1 136 461 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	409	817
Gain sur cession de placements	(198 025)	(96 581)
Revenus réinvestis sur placements	(48 561)	(42 515)
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	(656 252)	(298 328)
	1 872 762	699 854
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Intérêts courus	(3 771)	(1 123)
Frais payés d'avance	(173)	-
Créditeurs et charges à payer	(632)	(2 817)
	(4 576)	(3 940)
	1 868 186	695 914
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(4 642 664)	(6 361 644)
Disposition de placements	3 658 765	5 457 534
	(983 899)	(904 110)
Activités de financement		
Variation nette des fonds sous gestion	(1 228 592)	126 691
Variation nette des fonds Placement culture	(24 632)	(2 637)
	(1 253 224)	124 054
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(368 937)	(84 142)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	538 368	622 510
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	169 431 \$	538 368 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	157 333 \$	199 801 \$
Équivalents de trésorerie - Encaisse des placements	12 098	338 567
	169 431 \$	538 368 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent le transfert des fonds sous gestion vers les fonds de dotation au cours de l'exercice d'un montant de 1 077 384 \$.

Une portion des revenus de placements vont directement dans les postes de passif fonds Placement culture. Cette présentation fait en sorte que la portion "éléments sans incidence de la trésorerie" de la section "excédent des produits sur les charges" du flux de trésorerie diffère de ce qui se retrouve aux résultats. Les montants affectant directement le passif sont les suivants :

Gain sur cession de placements 18 349 \$

Revenus réinvestis sur placements 14 525 \$

Variation de la juste valeur des placements non réalisée 60 894 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2024

(non audité)

1 - Statut et nature des activités

La fondation communautaire du Saint-Maurice a été constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu et elle est habilitée à produire des reçus pour dons à des fins fiscales. L'organisme a pour objectif de solliciter et gérer différents fonds, d'utiliser l'usufruit pour distribuer à des donataires reconnus et d'augmenter l'efficacité des autres donataires reconnus en offrant du soutien financier, technique et administratif.

2 - Retraitements affectés aux exercices antérieurs

Au cours de l'exercice 2024, l'organisme a procédé à une correction de ses états financiers afin de présenter une meilleure répartition entre les fonds de dotation, transit et placement culture pour respecter le partage selon les ententes.

Par conséquent, une correction rétrospective a été faite afin de retraiter les soldes comparatifs de 2023. Les postes au 31 décembre 2023 ont été corrigés de la façon suivante :

Incidence sur les postes du bilan (31 décembre 2023)

Augmentation des fonds Placement culture	773 066 \$
Diminution des fonds Placement culture suite à la correction de l'excédent des produits sur les charges	(2 637)
	<u>770 429 \$</u>

Incidence sur les postes de l'état de l'évolution de l'actif net au 31 décembre 2023

Augmentation de l'excédent des produits sur les charges	2 637 \$
Diminution du fonds de dotation	(1 007 737)
Augmentation du fonds de transit	234 671
	<u>(770 429) \$</u>

3 - Changement de méthode comptable

L'organisme a adopté la nouvelle NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client, qui fournit des indications sur le traitement comptable des coûts liés à un accord d'infonuagique.

Antérieurement, l'organisme était contraint de déterminer si une composante de l'accord répondait à la définition d'actif incorporel. Dorénavant, la société a choisi d'appliquer la mesure de simplification permise par la NOC-20. Ainsi, les coûts liés aux accords qui entrent dans le champ d'application de la NOC-20 sont donc traités comme se rattachant à la fourniture de services et comptabilisés en tant que charges lorsque l'organisme reçoit les services en question.

L'adoption de cette nouveauté a été appliquée de manière rétrospective, conformément aux dispositions transitoires de la NOC-20.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2024

(non audité)

4 - Principales méthodes comptables

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

L'organisme utilise la méthode de présentation des états financiers par fonds.

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion de l'organisme.

Le fonds de dotation présente le total des soldes des fonds individuels dont la fondation a la responsabilité de la gestion. Ces fonds doivent être conservés à perpétuité.

Le fonds en transit comprend les apports reçus à titre de contributions qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués à court terme.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements en actions cotées sur un marché actif, des placements en obligations, des encaisses et marché monétaire et des autres placements lesquels sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2024

(non audité)

4 - Principales méthodes comptables (suite)
Instruments financiers (suite)
Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 ans

Comptabilisation des produits
Apports (apports reçus à titre de contributions et revenus de commandites)

La fondation applique la méthode de la comptabilisation par fonds affectés.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de contributions aux fins de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les apports reçus à titre de contributions devant être distribués à court terme selon les désirs des donateurs sont inscrits à titre de produits du fonds en transit.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2024

(non audité)

4 - Principales méthodes comptables (suite)**Comptabilisation des produits (suite)***Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans les fonds affectés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque la mesure et le recouvrement des produits en cause sont raisonnablement sûrs.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les dividendes et les gains ou pertes sur cession de placements.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les dividendes sont constatés à compter de la date de déclaration. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits nets de placements non grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds d'administration au poste Revenus de placements et Variation de la juste valeur des placements non réalisée.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds de dotation et au fonds de transit, conformément aux exigences spécifiques de chaque entente, au poste Revenus de placements.

Honoraires de gestion

L'organisme constate ses produits d'honoraires de gestion, selon les modalités prévues dans les ententes conclues, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré

Apports reçus sous forme de services

La fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la difficulté inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la fondation.

Loyer gratuit

L'organisme opère dans des locaux qui lui sont offerts gratuitement. Il ne comptabilise pas cet apport de service dans les états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2024

(non audité)

5 - Placements

	2024	2023
Financière Banque Nationale		
Encaisse et marché monétaire	218 785 \$	393 094 \$
Obligations	1 497 777	1 459 107
Actions de sociétés cotées en bourse	2 479 880	1 578 048
Autres placements	331 206	276 315
	4 527 648	3 706 564
Gestion de patrimoine Desjardins		
Encaisse et marché monétaire	-	610
Valeurs mobilières Desjardins		
Encaisse et marché monétaire	619 610	293 891
Obligations	1 477 155	1 418 339
Actions de sociétés cotées en bourse	2 523 515	2 168 256
	4 620 280	3 880 486
	9 147 928 \$	7 587 660 \$

Le taux de rendement moyen généré par les placements, excluant les revenus pour les fonds Placement culture, est de 12,84 % (6,58 % en 2023) considérant les plus et moins-value sur les placements.

Les revenus de placements des fonds affectés pour l'année financière terminée au 31 décembre 2024 se sont chiffrés à 433 914 \$ et les variations de la juste valeur des placements à une plus-value de 583 972 \$ (164 281 \$ et 159 716 \$ en 2023) et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente des titres au 31 décembre 2024. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds affectés au cours du prochain exercice.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date du bilan.

6 - Créditeurs et charges à payer

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	3 500 \$	4 132 \$
Sommes à remettre à l'État	147	147
	3 647 \$	4 279 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2024

(non audité)

7 - Fonds Placement culture

	2024	2023
Fonds Fondation du Musée Québécois du Culture Populaire	277 993 \$	248 849 \$
Fonds Ozias Leduc	167 133	157 611
Fonds Musée des Ursulines #3	146 198	130 871
Fonds OSTR	58 438	52 312
Fonds Galerie d'art du Parc	53 836	48 192
Fonds Musée des Ursulines #4	22 429	20 078
Fonds Musée des Ursulines #5	19 770	17 697
Fonds Musée des Ursulines #1	-	39 401
Fonds Musée des Ursulines #2	-	55 418
	745 797 \$	770 429 \$

8 - Contribution sous forme d'assurance-vie

La Fondation a été désignée bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Les produits d'assurance-vie seront versés à titre de contributions dans le fonds de dotation aux fonds respectifs suivants :

	2024	2023
Fonds Roland Leclerc	200 000 \$	200 000 \$
Fonds Ste-Bernadette	25 000	25 000
Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie" (Annexe C)	137 000	137 000
Fonds Yves Normand	35 000	35 000
Autres fonds	400 000	400 000
	797 000 \$	797 000 \$

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

9 - Affectations internes

Depuis 2020, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter des montants totalisant 100 000 \$. Ces affectations ont généré un rendement de 23 503 \$, dont 14 053 \$ pour l'exercice du 31 décembre 2024. Le solde de cette affectation est de 123 503 \$ au 31 décembre 2024.

Au cours de l'exercice, un montant de 11 681 \$ a été transféré du fonds non affecté vers le fonds en transit pour compenser une perte d'un des fonds.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2024

(non audité)

10 - Instruments financiers**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la fondation est principalement lié aux placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la fondation. Étant donné la nature des obligations, ce risque est atténué. Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Au cours de l'exercice, la fondation n'a pas modifié son exposition au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de fonds Placement culture. Au cours de l'exercice, la fondation a diminué son exposition au risque de liquidité par rapport à la diminution des fonds Placement culture.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La fondation est principalement exposée au risque de prix autre en raison des placements en obligations, dans des actions de sociétés cotées et dans ses autres placements dont la juste valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

11 - Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

	2024	2023 (retraité)
Annexe A - Revenus de placements		
Gain sur cession de placements	179 676 \$	60 170 \$
Revenus d'intérêts	91 809	34 713
Revenus de dividendes	86 839	78 106
Dividendes réinvestis	34 036	26 487
Autres revenus de placements	50 014	19 722
	442 374 \$	219 198 \$
Annexe B - Frais d'administration		
Salaires et charges sociales	33 021 \$	35 225 \$
Honoraires professionnels	18 453	12 574
Frais de bureau et d'administration	3 634	4 626
Télécommunications	2 180	2 019
Cotisations	1 969	1 831
Assurances administrateurs	1 057	1 008
Publicité et promotion	816	18 537
Frais de déplacement et représentation	193	7 076
Taxes et permis	39	38
Dépenses - FUAC	-	1 950
Intérêts et frais bancaires	35	60
Amortissement - immobilisations corporelles	409	817
	61 806 \$	85 761 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

	2024	2023 (retraité)
Annexe C - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"		
Centre prévention suicide : Accalmie	19 000 \$	19 000 \$
Handicap action autonomie Bois-Francis	13 000	13 000
Service d'intégration au travail de la Mauricie	13 000	13 000
Le Traversier	12 000	12 000
Association Le PAS	9 000	9 000
Société canadienne de la sclérose en plaques	8 000	8 000
La Ruche Aire Ouverte	8 000	8 000
Fonds ROPHM	8 000	8 000
Association pour l'intégration sociale des Bois-Francis	6 000	6 000
Maison de transition de la Batiscau	5 000	5 000
Association des personnes vivant avec un handicap des Chenaux	5 000	5 000
Association du Québec pour enfants avec problème auditif		
Mauricie Centre-du-Québec	4 000	4 000
BAIL Mauricie	4 000	4 000
Réseau habitation communautaire de la Mauricie	4 000	4 000
Ensoleilvent	4 000	4 000
Association des personnes malentendantes des Bois-Francis	3 000	3 000
Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04	3 000	3 000
La Résidence Entre-Deux	2 000	2 000
Le Phénix	2 000	2 000
La Relance	2 000	2 000
Association des personnes handicapées de l'Érable	1 000	1 000
Association des personnes handicapées du comté de Maskinongé	1 000	1 000
Association des personnes aphasiques de la Mauricie	1 000	1 000
	137 000 \$	137 000 \$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

	Fonds de dotation		Fonds en transit		2024 Total		2023 Total
Annexe D - Fonds de dotation et fonds en transit							
Fonds Paul Desaulniers	1 387 106	\$	201 610	\$	1 588 715	\$	1 444 458
Fonds Gaston Savignac Ltée	1 102 606		98 294		1 200 900		500 000
Fonds Maison le Far	94 845		748 188		843 033		-
Fonds scolaire Haut St-Maurice	537 000		(12 363)		524 637		469 885
Fonds Fondation le Far	71 549		373 317		444 866		-
Fonds St-Martin de Tours	383 116		2 631		385 747		426 529
Fonds Vision Mélançon	145 232		168 424		313 656		206 297
Fonds Saint-Louis-de-France	241 535		51 946		293 481		247 713
Fonds de soutien St-Vincent-de-Paul	35 305		255 543		290 849		260 357
Fonds Roland Leclerc	240 532		33 667		274 199		251 153
Fonds J.P.V.	203 611		39 079		242 690		197 247
Fonds Famille Labrecque	170 555		32 054		202 609		171 368
Fonds solidaire Centraide Mauricie	189 325		965		190 290		170 340
Fonds Paroisse Marguerite d'Youville	146 121		28 026		174 147		155 890
Fonds École Vision St-Augustin	16 391		129 303		145 694		-
Fonds regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées (annexe E)	47 946		85 304		133 250		116 981
Fonds Musée des Ursulines	11 917		94 008		105 925		-
Fonds hébergement et logement (Annexe F)	12 756		89 802		102 558		115 806
Fonds COMSEP	11 347		89 512		100 860		90 286
Fonds Santé Grand Brandon	15 406		77 091		92 497		51 000
Fonds Richelieu La Tuque	87 944		(3 489)		84 455		80 124
Fonds Ste-Bernadette	37 450		29 091		66 540		59 265
Fonds Vision Beauce	10 366		42 431		52 797		4 762
Fonds Les petits pas de Clara	9 788		33 594		43 382		38 294
Fonds AQRIPH	29 719		7 464		37 184		33 285
Fonds Santé Bas St-François	34 168		-		34 168		162 646
Solde à reporter	5 273 637	\$	2 695 493	\$	7 969 130	\$	5 253 686

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

	Fonds de dotation		Fonds en transit		2024 Total		2023 Total	
Solde reporté	5 273 637	\$	2 695 493	\$	7 969 130	\$	5 253 686	\$
Fonds Yves Normand	6 965		19 665		26 630		26 839	
Fonds des Maires de la Ville de Bécancour	16 443		8 255		24 698		22 109	
Fonds Famille Beaulieu	15 515		1 609		17 124		12 830	
Fonds Famille Dubois	13 379		3 654		17 033		15 248	
Fonds Pierre Lamothe	12 565		4 277		16 842		15 076	
Fonds Thomas Gauthier	4 480		11 783		16 263		11 708	
Fonds Santé le Rocher	5 804		9 652		15 457		9 090	
Fonds Jeunesse active de St-Boniface	1 740		13 249		14 989		5 918	
Fonds centre de l'Assomption	13 437		-		13 437		12 028	
Fonds Louise Lacoursière	12 929		-		12 929		10 033	
Fonds Vision Victoriaville	11 572		-		11 572		10 359	
Fonds Gilles Gour	11 505		-		11 505		10 799	
Fonds Yves Bourque	10 648		-		10 648		8 532	
Fonds Anthony sans limites	10 223		-		10 223		8 792	
Fonds de l'orchestre à vents du centre de Québec	9 703		-		9 703		14 885	
Fonds Plein Air Ville-Joie	9 478		-		9 478		8 484	
Fonds Ste-Gertrude	8 364		-		8 364		7 487	
Fonds des Perséides	7 697		-		7 697		6 890	
Fonds École Vision Rive-sud	7 608		-		7 608		-	
Fonds d'aide aux affaires culturelles de la Ville de Bécancour	7 332		-		7 332		6 563	
Fonds centre de l'Assomption #2	7 256		-		7 256		3 773	
Fonds Famille Richard	7 170		-		7 170		6 868	
Fonds St-Jean Baptiste de G.M.	7 102		-		7 102		6 358	
Fonds Camire-Allen	6 187		-		6 187		5 539	
Fonds l'Aurore Papillon	5 658		-		5 658		3 905	
Fonds Famille Bartlett	5 586		-		5 586		-	
Fonds Isaac Roy	5 455		-		5 455		4 883	
Fonds ROPH Région 17 (Annexe G)	5 448		-		5 448		4 877	
Solde à reporter	247 247	\$	72 145	\$	319 393	\$	259 875	\$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

	Fonds de dotation		Fonds en transit		2024 Total	2023 Total
Solde reporté	247 247	\$	72 145	\$	319 393	\$ 259 875
Fonds Enfant nature	4 988		-		4 988	17 482
Fonds Garderie du Faubourg	3 992		-		3 992	4 255
Fonds prévention du suicide (Annexe H)	3 884		-		3 884	3 476
Fonds Parrainage Civique Champlain	3 703		-		3 703	215
Fonds Paulette Simard Rancourt pour la jeunesse	2 612		-		2 612	839
Fonds RBOSM 04	2 281		-		2 281	2 042
Fonds galerie d'art du Parc	-		1 612		1 612	11 443
Fonds Moisson Mauricie-Centre-du-Québec	1 462		-		1 462	1 309
Fonds Jean-Philippe Parr	1 239		-		1 239	6 609
Fonds Parrainage Civique Québec	1 214		-		1 214	987
Fonds Seigneurie du Triton	1 117		-		1 117	-
Fonds Parrainage civique Jeunesse	888		-		888	695
Fonds Thomas & la dyspraxie	796		-		796	713
Fonds APDI Margeois	716		-		716	641
Fonds entraide-santé mentale (Annexe I)	638		-		638	571
Fonds regroupement des aidants naturels	616		-		616	552
Fonds Reliefs (aire protégée)	432		-		432	-
Fonds Parrainage c. Acton & Maskoutains	370		-		370	206
Fonds soutien aux parents (Annexe J)	343		-		343	307
Fonds Intégration santé mentale (Annexe K)	343		-		343	307
Fonds Biennale Nat. De sculpture	-		266		266	13 713
Fonds le Réverbère	146		-		146	131
Fonds association des personnes handicapées de l'Érable	146		-		146	131
Fonds La Relance	143		-		143	128
Fonds OSTR	-		-		-	5 201
	5 552 954	\$	2 769 517	\$	8 322 471	\$ 5 585 513

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

	Fonds de dotation		Fonds en transit		2024 Total		2023 Total
Annexe E - Fonds regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées							
Fonds Ass. P.H. (ALPHA des Chenaux 30-01-2013)	8 034	\$	73 570	\$	81 603	\$	73 048
Fonds ROP / Paul Montmigny	30 317		11 734		42 052		37 443
Fonds Ass. Éducative et récréative des aveugles (AERA)	3 317		-		3 317		2 969
Fonds Parrainage Civique Mauricie	2 752		-		2 752		364
Fonds société canadienne sclérose en plaques	1 370		-		1 370		1 226
Fonds Ass. paralysie cérébrale	520		-		520		466
Fonds Ass. Pers asphasiques (APAM)	166		-		166		148
Fonds Ass. Handicapés Adultes Mauricie (AHAM)	166		-		166		148
Fonds Bureau d'aide et info. Logements (BAIL Mauricie)	166		-		166		148
Fonds Ass. Déficience intellectuelle Centre - Mauricie	166		-		166		148
Fonds Ass. Parents enfants handicapés (APEH Inc.)	166		-		166		148
Fonds autisme Mauricie	166		-		166		148
Fonds surdit�	166		-		166		148
Fonds Personnes handicap�es Maskinong�	166		-		166		148
Fonds r�sidence Entre-deux	155		-		155		138
Fonds Ass. Fibromyalgie	155		-		155		138
	47 946	\$	85 304	\$	133 250	\$	116 981

Annexe F - Fonds h bergement et logement

Fonds Maison de transition Batiscan	11 241	\$	89 802	\$	101 043	\$	114 450
Fonds R�seau d'habitation Communautaire de la Mauricie	829		-		829		742
Fonds Ensoleilivent	515		-		515		461
Fonds La Chrysalide	172		-		172		154
	12 756	\$	89 802	\$	102 558	\$	115 806

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-AURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

	Fonds de dotation		Fonds en transit		2024 Total		2023 Total	
Annexe G - Fonds ROPH Région 17								
Fonds Autisme TED	2 306	\$	-	\$	2 306	\$	2 064	\$
Fonds Autonomie Bois Francs	1 382		-		1 382		1 237	
Fonds Région 17	915		-		915		819	
Fonds Malentendants Bois Francs	673		-		673		602	
Fonds Ass. intégration sociale Bois Francs	172		-		172		154	
	5 448	\$	-	\$	5 448	\$	4 877	\$
Annexe H - Fonds prévention du suicide								
Fonds Ass. Endeuillés par suicide (La Traverse)	3 197	\$	-	\$	3 197	\$	2 862	\$
Fonds Centre d'écoute suicide Drummond	172		-		172		154	
Fonds Cente suicide Mauricie-Mékinac	172		-		172		154	
Fonds Centre suicide Haut St-Maurice	172		-		172		154	
Fonds réseau suicide Bois-Francs	172		-		172		154	
	3 884	\$	-	\$	3 884	\$	3 476	\$
Annexe I - Fonds entraide-santé mentale								
Fonds La Ruche Aire Ouverte Centre de jour à Nicolet	172	\$	-	\$	172	\$	154	\$
Fonds Le traversier	166		-		166		148	
Fonds facile d'accès	155		-		155		138	
Fonds le Phénix	146		-		146		131	
	638	\$	-	\$	638	\$	571	\$

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2024

(non audité)

		Fonds de dotation		Fonds en transit		2024 Total		2023 Total	
Annexe J - Fonds soutien aux parents									
Fonds le Pas		172	\$	-	\$	172	\$	154	\$
Fonds le PÉRISCOPE		172		-		172		154	
		343	\$	-	\$	343	\$	307	\$

Annexe K - Fonds intégration santé mentale

Fonds Pivot Centre-du-Québec	172	\$	-	\$	172 \$	154 \$
Fonds SIT Mauricie	172		-		172	154
	343	\$	-	\$	343 \$	307 \$